

MAIRIE
33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-55

Nombre de conseillers

en exercice : **12**

présents : **11**

votants : **11**

OBJET :
ACQUISITION PARCELLES BOISEES

Date de convocation du Conseil : **16 juillet 2024**

Affichée le : **16 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le : **23 juillet 2024**

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie.**
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel,
REureau Damien, OVIDE Arnaud, POTY Michel.

Absente : **Mme TYBULE Marie-José.**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'achat de parcelles boisées.

Les parcelles concernées sont : **AL334, AL342, AL343, AL344, AL364, AL365, AL366, AL389, ZB079, AN104** soit une surface de 10.591 ca.

Le prix d'acquisition sera de 1151 €. A cela s'ajoute les frais d'actes.

L'ensemble de ces parcelles jouxte des biens sans maitre.

L'objectif de cette acquisition est la préservation du massif forestier communal et la gestion de nouvelles essences.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'activer la préemption et autorise M. Le Maire à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de ce projet et à signer tout document s'y rapportant

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme

Le **23 juillet 2024**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

Le secrétaire de séance
Jacques DUBERGEY



Le Maire
Arnaud OVIDE

